



Assemblée communale du 2 juillet 2020

Routes communales liées aux Améliorations foncières :

2.1. Réfection de la route de la Verasse

2.2. Complément d'investissement – Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres)

Introduction

Lors de l'assemblée communale du 5 avril 2012, le projet de réfection des routes communales et privées liées aux Améliorations foncières (AF) a été présenté. Ce projet a été mené en collaboration avec le bureau d'ingénieurs GEOSUD. Il nous a été imparti un délai de 5 ans pour réaliser la réfection de ces routes. Nous voulons en 2020 continuer ce programme de subventionnement AF afin de toujours pouvoir bénéficier des 57% de subventions. Le Conseil communal vous propose de réaliser en 2020 la réfection du chemin du Mont, secteur La Verasse. De plus, suite à une réévaluation de la part de notre bureau d'ingénieurs concernant la route de la Scierie, secteur des Ecorcheventres, nous vous demandons une rallonge de crédit afin de pouvoir réaliser ces travaux.

Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres)

Pour le chemin de la Scierie, il s'agit du secteur des Ecorcheventres. Les travaux se feront depuis le pont, altitude 825m (pont d'en haut de la scierie), jusqu'à l'entrée de la forêt, à côté des cibles du stand de tir. A noter que ce pont sera refait lors de l'aménagement des mesures de protections du Ruisseau du Pontet qui a été voté lors de l'assemblée communale du 14 décembre 2017.



L'état de la route laisse fortement à désirer. Il y a beaucoup de faïences et de fissures. Le coffre devra être refait sur la partie supérieure du tronçon. Sur la partie inférieure, seule une réfection du revêtement suffira. La pose d'un enrobé bitumeux ACT16 est prévue.



Lors de l'assemblée du 13 décembre 2018, les coûts suivants vous ont été présentés, puis acceptés par l'assemblée. Suite à une réévaluation de la part de notre bureau d'ingénieurs Géosud, le montant est à revoir à la hausse. En effet, la qualité d'un tronçon a été sous-estimée d'une part et son coffre doit être entièrement refait. D'autre part, la réfection d'un autre tronçon n'était pas jugée utile mais après examen, il s'avère judicieux de mettre à neuf également cette partie de route.

Voici un comparatif des différents coûts engendrés :

<u>Coûts des travaux :</u>	<u>2018</u>	<u>2020</u>
Coûts des travaux (secteur Ecorcheventres)	255'300.—	338'000.—
Travaux non subventionnés		- 41'000.—
Montant admis pour la subvention		297'000.—
Subvention fédérale (30%)	- 76'590.—	- 89'100.—
Subvention cantonale (27%)	- 68'931.—	- 80'190.—
Total subvention fédérale et cantonale	145'521.—	169'290.—
Total des coûts		338'000.—
Subvention fédérale et cantonale		- 169'290.—
Total à la charge de la commune	<u>109'779.—</u>	<u>168'710.—</u>

La différence de coût entre les deux variantes se monte à **Fr. 58'931.—**. Dès lors, nous soumettons à l'assemblée communale une demande de crédit supplémentaire de **Fr. 60'000.—** afin de couvrir le surcoût engendré.

Chemin du Mont, secteur La Verasse

Concernant le Chemin du Mont, secteur de La Verasse, le tronçon concerné se situe depuis la croisée de Pont-la-Ville jusqu'à la ferme « Chemin du Mont 11 » ; le reste de la route ayant déjà été refait lors d'une étape précédente.



Cette route a subi une forte dégradation ces années passées et il est nécessaire de la refaire. Son coffre doit être refait ainsi qu'une partie des canalisations qui montrent quelques défauts. D'une longueur de 460 m. environ, elle est entièrement prise par le programme AF, déduction faite de Fr. 5'000.— pour une habitation non agricole.



Photo de la route actuellement.

Coûts des travaux

Coût chemin du Mont, secteur La Verasse (Montant pris en compte pour la subvention)	225'000.— (220'000.—)
Subvention fédérale (30%)	- 66'000.—
Subvention cantonale (27%)	- <u>59'400.—</u>
Total des subventions	125'400.—
Coût total des travaux	225'000.—
Subvention fédérale et cantonale	- 125'400.—
Total à la charge de la commune	<u>99'600.—</u>

Dès lors, nous soumettons à l'assemblée communale un montant de **Fr. 100'000.—** financé par crédit bancaire.

Récapitulations des coûts :

Chemin de la Scierie et de La Verasse

	<u>Montant</u>	<u>Arrondi</u>
Chemin de la Scierie, secteur Ecorcheventres, Surcoût	58'762.—	60'000.—
Chemin du Mont, secteur La Verasse	<u>99'600.—</u>	<u>100'000.—</u>
Totaux	<u>158'362.—</u>	<u>160'000.—</u>

Financement par crédit bancaire

	160'000.—
Intérêts 2%	3'200.—
Amortissements 7%	<u>11'200.—</u>
Total des charges 1^{ère} année	<u>14'400.—</u>

Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter ces investissements.

Position de la Commission financière

En sa séance du 25 mai 2020, la Commission financière propose d'accepter ces investissements.